

MAIRIE DE LACROST**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
Du 14 février 2022 à la salle polyvalente.

Sous la présidence de Mr THIELLAND Gérard, Maire
Secrétaire de séance : FOLLIET Delphine
Excusés : VIALAY Christine, KIELBASA Ludovic, KILIC Hamit

Le conseil :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : - M. le Maire s'est retiré au moment du vote.
Vote à l'unanimité les comptes administratifs 2021 qui se présentent comme suit :

BUDGET COMMUNAL :

Total Dépenses 2021	424 632.55
Total Recettes 2021	535 298.05
Résultat de l'exercice	110 665.50
Excédent antérieur reporté de 2020	105 159.59
Dissolution CCAS	8622.79
Résultat total de fonctionnement	224 447.88

Total Dépenses 2021	206 848.90
Total Recettes 2021	155 611.01
Déficit	- 51 237.89
Déficit antérieur reporté de 2020	- 52 777.71
Résultat total d'investissement	- 104 015.60

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Total Dépenses 2021	65 625.18
Total Recettes 2021	71 352.05
Résultat de l'exercice	5 726.87
Excédent antérieur reporté de 2020	17 426.52
Résultat total de fonctionnement	23 153.39

Total Dépenses 2021	156 568.51
Total Recettes 2021	90 242.73
Résultat de l'exercice	- 66 325.78
Excédent antérieur reporté de 2020	110 586.75
Résultat total d'investissement	44 260.97

COMPTES DE GESTION 2021 : - Approuve les comptes de gestion 2021 du receveur qui correspondent aux comptes administratifs (budget communal et budget assainissement).

BILAN ANNUEL ASSAINISSEMENT 2021 : - Entend le bilan annuel d'assainissement 2021.

QUESTIONS DIVERSES : - Est informé de la visite de l'ABF du 14 février 2022 et de son avis favorable concernant la réfection du parvis de l'église.

- Est informé de l'installation de capteurs pour 4 semaines et de tests réalisés concernant le schéma directeur assainissement.
- P.L.U.I : est informé qu'un rendez-vous est programmé avec M. VEAU et M. RAVOT concernant le P.L.U.I.
- Est informé que le festival détours en Tournugeois se fera à Lacrost.
- Est informé que la 5^{ème} classe de l'école est conservée pour la rentrée prochaine.

Vu par nous, Maire de la commune de Lacrost pour être affiché le 15 février 2022 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A LACROST, le 15 février 2022
Le Maire,